



---

Académie de Mayotte

---

---

# TEMPS FORTS

---

---

Semaine 47-48

---



## LE SALON RÉGIONAL DE L'ORIENTATION

Le SRO se déroulera du 25 novembre au 6 décembre 2024 dans les différents lycées de notre territoire. L'orientation est une co-construction entre l'élève, les parents et les équipes éducatives. Des tables rondes dans chaque lycée « Réussir dans le supérieur » seront organisées en ce sens avec des témoignages d'enseignants du supérieur, d'étudiants, de parents et de psychologues de l'éducation nationale.

---

Espace presse

@acmayotte

---

# PRESSE LOCALE



# Infrastructure

## Des dizaines de millions d'euros pour les écoles

**AMÉNAGEMENT :** À MAMOUDZOU, LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SE MULTIPLIENT EN 2024

Avec une population en plein essor et 10 000 naissances annuelles, la pression sur les infrastructures scolaires de Mayotte est immense. À Mamoudzou, les projets ambitieux et les investissements massifs se multiplient pour construire et rénover écoles, crèches et réfectoires. Voici un aperçu des avancées de ce chantier éducatif colossal

À Mayotte, avec une population toujours plus nombreuse chaque année et environ 10 000 naissances par an, un record au niveau national, il devient indispensable de construire des écoles et des salles de classe pour accueillir tous ces jeunes. Un rapport d'activité de



la Direction de la Construction et Rénovation des Écoles pour l'an-

née 2024 a été publié, offrant l'occasion de faire un point sur les projets en cours à Mamoudzou. Du côté de Doujani, les travaux en sont à la phase de programmation avec le lancement d'un concours et une procédure de marché global de performance à venir. Il est prévu de construire 16 classes élémentaires, 9 classes de maternelle et une cantine scolaire, pour un coût total estimé à plus de 14 millions d'euros.

À DISMA, l'étude de programmation est toujours en phase d'esquisse. Le projet prévoit 15 salles de classe de maternelle et une crèche pouvant accueillir 44 enfants, avec un espace de restauration, pour un montant d'environ 9 millions d'euros.

À Passamainty, pour la construction d'un nouvel établissement scolaire, le permis a été déposé. La consultation des marchés de travaux, prévue pour début janvier 2025, marquera le démarrage des travaux, estimés à plus de 15 millions d'euros. La pose de la première pierre est attendue au plus tard en avril 2025.

À Vahibé, l'avancement est similaire, mais il faudra attendre le 1er semestre 2025 pour lancer la consultation des marchés. Les travaux, estimés à 7 millions d'euros, suivront.

Dans la ZAC Hamaha, l'école maternelle devrait être partiellement livrée à la mi-janvier 2025 pour un montant avoisinant les 15 millions d'euros. Par ailleurs, des classes modulaires sont prévues pour 10 salles, avec un budget de 3 millions d'euros. Cependant, il faudra patienter pour leur livraison, car la consultation des marchés est encore en cours. Enfin, 25 autres salles réparties sur plusieurs sites devraient être prêtes pour la rentrée 2025, pour un montant de plus de 7 millions d'euros.

En parallèle, plusieurs établissements scolaires feront l'objet de travaux de rénovation pour plusieurs millions d'euros. De nouveaux réfectoires et des crèches seront également construits, une bonne nouvelle pour les parents et les enfants.

Anthony Maltret



## Économie : Lancement de la Semaine de l'Industrie à Mayotte



Top départ de la Semaine de l'industrie ce lundi au lycée pro de Kahani

Créée au niveau national, la Semaine de l'industrie a pour vocation de promouvoir les métiers, le savoir-faire et les opportunités qu'offre le secteur industriel en France. Peu étoffé à Mayotte, il s'agit de se projeter en faisant participer les élèves.

Au premier regard comme au second, Mayotte n'apparaît pas comme un territoire que l'on peut qualifier d'industrialiser. Mais elle a une carte à jouer, celle des habits bio que revêtent plusieurs secteurs industriels. La 13<sup>ème</sup> édition de la Semaine de l'industrie se fête donc sur le territoire du 18 au 23 novembre.

Encore embryonnaire et quasiment essentiellement tournée autour de la production de BTC, la Brique de terre Comprimée, structurée pour intégrer les grands chantiers des bâtiments de l'île, cette Semaine

de l'industrie associe les élèves de plusieurs établissements scolaires afin de penser l'industrie de demain. « Cette manifestation annuelle a pour objectif de faire naître des vocations chez les jeunes en changeant leur regard sur l'industrie et ses métiers grâce à l'organisation d'événements sur l'ensemble du territoire national », souligne la direction de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Mayotte.

Pour la première fois, grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires (la Chambre de commerce et d'industrie, le Conseil départemental, le SGAR, le Rectorat, le GIP CARIF OREF, la DEETS, AKTO, les intercommunalités de Mayotte et les acteurs économiques et de formation), l'événement se professionnalise. Il faut dire que l'année dernière, Mayotte était

labellisée Territoire de l'Industrie, de quoi booster les volontés !

« L'objectif est de faire découvrir à tous, les univers industriels, aux scolaires, au public en insertion, etc. Plusieurs événements sont prévus toute la semaine sur l'ensemble du territoire.

Le top départ était donné ce lundi au Lycée professionnel de Kahani. Le proviseur du lycée accueillait le président du Greta-CFA, le recteur Jacques Mikulovic, le vice-président du développement économique de la 3CO, Boina Mzé Salim, la représentante de la Préfecture, Marjorie Paquet, et la vice-Présidente du développement économique et coopération décentralisée, Bibi Chanfi, « Mayotte a des ressources uniques à valoriser, et cette semaine de l'industrie est une formidable occasion de les mettre

en lumière », a-t-elle affirmé.

La matinée s'est poursuivie par des visites du Pôle d'excellence rurale et des vestiges sucriers de la 3CO.

#### Chirongui :

- 21 novembre 2024 : Élaboration d'éléments sur la thématique « bambou ». La Journée Portes Ouvertes du 21 novembre sera banalisée, et seront invités 15 établissements pour les classes de : 3ème générale, 3ème SEGPA, 3ème ULIS et 3ème Prépa-métiers.



15 établissements scolaires sont mobilisés

## FOIRE INDUSTRIELLE DE MAYOTTE

23 Novembre 2024  
8h - 16h

Au Port de Longoni

# programme

- Exposition des stands
- Sur Réservation**  
Visite du Port par des professionnels & particuliers
- Projection de Vidéos
- Jeux interactifs
- Conférence - Débats**

8:30 - 9:00	Allocution d'ouverture
9:00 - 11:20	Table ronde 1 : Quelles sont les clés de succès pour réussir dans l'industrie?
11:20 - 12:00	Remise des prix du concours "Semaine de l'industrie"
12:00 - 13:30	<b>Pause Déjeuner</b>
13:30 - 15:30	Table ronde 2 : La problématique des compétences industrielles sur notre territoire
15:30	Clôture de l'Évènement

#### Dzoumogne :

- Mardi 19/11 : intervention de Art-Terre pour la présentation des briques BTC à travers des expérimentations jusqu'à sa conception
- Mercredi 20/11 : intervention de l'entreprise Terre&eau sur la mise en œuvre de la BTC
- Jeudi 21/11 : continuité des travaux engagés en début de semaine
- Vendredi 22/11 : finition du muret en BTC et livraison de chantier

#### Kahani :

- Du lundi 18 au vendredi 22/11 : Concours du meilleur mécanicien et électricien. (En interne)
- Samedi 23/11 au matin : Portes ouvertes pour les familles des élèves de seconde (tous les plateaux techniques seront ouverts).
- La Semaine se conclura le 23 novembre par la Foire industrielle de Mayotte au port de Longoni, avec deux tables rondes et une visite du port. Entrée libre.

## Éducation : Le secrétaire national Éducation de la CFDT au chevet des enseignants mahorais



Christophe Bonnet s'est rendu à la Cité scolaire de Bandrélé

Le Secrétaire national Éducation Formation Recherche Publiques de la CFDT chargé de l'océan Indien, Christophe Bonnet, est à Mayotte jusqu'à Jeudi. Durant quelques jours il va sillonner l'île à la rencontre de ses collègues enseignants afin de faire remonter les difficultés au quotidien mais aussi leurs doléances.

C'est la deuxième fois que Christophe Bonnet se rend à Mayotte. « J'essaie de venir au moins une fois par an », indique-t-il. Si le Secrétaire national Éducation Formation Recherche Publiques de la CFDT chargé de l'océan Indien est dans note île c'est d'une part pour assister à l'Assemblée générale qui a lieu aujourd'hui, mais aussi et surtout pour rencontrer les adhérents du syndicat, et entendre ses collègues sur le système éducatif dans l'île et ses difficultés inhérentes. « Je viens à Mayotte pour apporter le soutien de la CFDT aux agents mais aussi et surtout pour constater et évaluer les conditions de travail », explique-t-il. Après avoir été au collège de Dembéni et à la Cité scolaire de Bandrélé, le constat du secrétaire national est sans appel : « les conditions de travail de nos collègues sont difficiles et les études

pour les élèves le sont tout autant. Au collège de Dembéni par exemple, près de 2.000 élèves y sont scolarisés alors qu'il a été construit pour en recevoir 800. Idem pour la Cité scolaire de Bandrélé où l'espace est exiguë et les élèves beaucoup trop nombreux pour travailler dans de bonnes conditions ».

### Les élèves de Mayotte ont le droit à la même scolarité que ceux dans l'Hexagone

« L'État a l'obligation d'offrir des conditions de scolarité normale pour tous les élèves que ce soit dans l'Hexagone mais aussi pour les Outre-mer », or le compte n'y est pas, estime Christophe Bonnet. Certes la démographie à Mayotte n'est pas la même qu'en métropole...mais l'État doit mettre les moyens tant au niveau du nombre de professeurs que de l'attractivité du territoire. « Il y avait encore 135 postes vacants à la dernière rentrée de septembre, raconte le secrétaire national. Je n'ai pas de solutions miracle mais il faut rendre ce territoire plus attractif pour les enseignants. Cela peut passer par exemple par des aides à la mobilité avec des affectations précises, des aides pour les nouveaux

arrivants afin qu'ils puissent se loger, mais aussi en faisant des efforts de formation au niveau local pour les Mahorais notamment ».

### L'université de Mayotte doit se développer

Le secrétaire national de la CFDT océan Indien doit rencontrer le président de l'université de Mayotte, Abal-Kassim Cheik Ahamed, prochainement. « Je voulais le voir durant mon séjour dans l'île mais il est en métropole, nous avons prévu de nous rencontrer à mon retour pour discuter du statut de l'université et de son avenir ». En effet, comme nous a confirmé Christophe Bonnet, l'université de Mayotte n'a d'université que le nom. « Le statut de l'université de Mayotte est calqué sur un établissement comme celui de l'institut national universitaire de Champollion à Albi... Les effectifs, à la fois des étudiants (ndlr, environ 2.000) et des enseignants sont trop faibles pour que ce soit une université de plein exercice.

A titre de comparaison, la plus petite université de métropole est celle de Nîmes où l'on compte environ 6.000 étudiants. Il faudrait ainsi doubler voire tripler le nombre d'étudiants sur le campus de Dembéni pour qu'elle devienne une université de plein exercice et ne plus dépendre d'autres universités dans l'Hexagone pour les formations... ». En outre, Christophe Bonnet considère qu'il faudrait ouvrir davantage de formations de niveau bac+3 et bac +5 avec en plus une école doctorale. « Il devrait y avoir une offre de formations plus complète et adaptée aux spécificités de ce territoire. C'est un projet qui doit être porté par l'État mais aussi le Département de façon conjointe afin d'avoir un véritable plan stratégique », tout en ayant conscience que « le problème du foncier est un frein au développement de l'université dans la mesure où on ne peut pas éternellement pousser les murs ».

## Mettre le paquet sur le 1er degré

Même s'il est difficile d'évaluer le décalage entre le niveau des élèves mahorais et ceux de métropole, le constat est unanime puisque de nombreux élèves de Mayotte sont en difficultés, notamment avec la langue française. « Mayotte est un territoire particulier, le français n'est pas la langue de tous les jours. C'est un vrai sujet concernant le 1er degré. Je ne pense pas qu'il faille interdire la langue locale pour enseigner. Je pense qu'il y a un travail spécifique à faire dans l'apprentissage de la langue, sans pour autant éviter l'obstacle, il y a à mon sens des choses à inventer ». En effet, selon lui pour le 1er degré on est loin du compte de ce qui devrait être fait, notamment en ce qui concerne le nombre d'heures de cours. « Il ne faut pas se voiler la face, les élèves du 1er degré à Mayotte ne reçoivent pas l'équivalent de l'enseignement qui est pratiqué en métropole... Les professeurs des écoles ont besoin d'aide et de conseillers pédagogiques pour mieux être formés aux problèmes et aux besoins de l'île ».

En outre le secrétaire national Éducation de la CFDT est assez dubitatif sur le dédoublement des classes en CP et CE1. « Je ne suis pas convaincu par ce dispositif, il a été facile à vendre...mais on voit ses limites quand il rencontre des difficultés. Je pense qu'il faut reprendre ce sujet en permettant aux équipes enseignantes de faire un travail collectif de fond pour faire face aux élèves en difficultés. Il faut écouter les enseignants et ne pas les infantiliser comme aurait tendance à faire le gouvernement depuis maintenant quelques temps, il faut sortir de ça ». Christophe Bonnet n'oublie pas les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) qui ont un rôle essentiel. « Nous devons garantir leurs droits... l'inclusion des élèves est une chose essentielle, ce doit être un objectif. Il faut faire ça sérieusement, et pour cela il faut qu'on se donne les moyens », insiste-t-il.

## Des élèves mahorais fatigués

C'est l'autre constat que fait Christophe Bonnet concernant l'ensemble des élèves à Mayotte : une fatigue généralisée. « Les déplacements sont véritablement un souci à Mayotte. Les élèves se lèvent très tôt, parfois au beau milieu de la nuit, pour être en cours à 7 ou 8 heures, et repartent souvent tard le soir. Ils sont trop fatigués pour suivre une journée de cours complète. Certains sont parfois trop passifs, ils manquent d'énergie et n'osent pas intervenir en classe. Là non plus je n'ai pas de solution miracle, mais il faudrait peut-être créer davantage d'internats mais également des cantines car les carences

nutritionnelles sont également un problème quand vous avez des gamins qui arrivent le ventre vide le matin à l'école. Il conviendrait peut-être de mieux répartir les filières et les formations dans l'île afin d'éviter au maximum les longs déplacements pour les élèves mahorais ».

Même s'il n'a pas de solutions aux nombreux problèmes du système éducatif dans le 101e département, Christophe Bonnet se veut être à l'écoute des enseignants afin de faire remonter les informations au niveau national de la confédération de la CFDT.



*Le secrétaire national de la CFDT Education OI s'est rendu dans plusieurs établissements scolaires de l'île*

## Conditions scolaires à Mayotte, un vrai problème

**ÉDUCATION :** SCOLARISER TOUS LES ENFANTS DE MAYOTTE AVEC DES MOYENS INSUFFISANTS ET DES CONTRACTUELS, UNE SOLUTION QUI INTERROGE

**Formation**

Christophe Bonnet, secrétaire national de la Fédération CFDT Éducation Formation Recherche publique, était hier l'invité de la matinale de Kwézi TV. Ce syndicat s'engage sur les problématiques liées à l'enseignement et à la recherche. Il a évoqué les conditions et problématiques d'apprentissage dans les écoles de Mayotte

**France Mayotte Matin :** Quel regard vous portez sur nos écoles ?  
**Christophe Bonnet :** Il y a une sensation d'énergie quand on voit, la marée de jeunesse qui va vers les écoles. [...] on sent qu'il y a une vraie appétence à apprendre, donc ça, c'est une bonne base.



**FMM :** Qu'est-ce qui freine les enseignants à Mayotte ?

**CB :** Les conditions en termes d'effectifs, notamment, et le manque de bâti, de locaux pour en-

seigner. Et la deuxième chose est plus systématique : c'est une tendance à vouloir absolument imposer aux enseignants des manières de faire un peu standardisées, [...] on infantilise les enseignants alors que ce sont eux qui connaissent leur classe, leur environnement, et qui peuvent adapter leur manière d'enseigner.

**FMM :** Un contractuel ou néo-contractuel en grande section ou CP, est-ce pertinent ?

**CB :** [...] Après, la question des contractuels dans le système scolaire, c'est tout simplement une question de réussir à avoir des candidats, y compris pour les postes de titulaires. Il y a une difficulté d'attractivité du métier [...] Ce qui est important, c'est de s'assurer qu'il y ait de la formation et de l'accompagnement pour ces collègues.

**FMM :** Les plateformes en ligne du rectorat pour se former, une solution ?

**CB :** [...] Ce que vous faites quand vous rentrez chez vous à la nuit tombée, épuisé, je ne suis pas sûr que ça soit très utile. La formation professionnelle, dans

n'importe quelle entreprise, ça se fait sur le temps de travail. Ça fait partie des devoirs de l'employeur. À Mayotte, l'employeur ne remplit pas cette obligation.

**FMM :** 18 heures en classe, c'est épuisant ?

**CB :** Là, vous faites une petite erreur sur ce qu'on appelle le face-à-face élève [...] Ce n'est pas le temps de préparation, de construction, d'évaluation, ni le temps de concertation avec les collègues. La France est un des pays où les enseignants travaillent le plus.

**FMM :** Scolariser tout le monde, est-ce viable ?

**CB :** On n'a pas le choix. Il y a un certain nombre de nécessités, et l'une d'elles, c'est de scolariser les enfants présents sur le territoire. [...] Il faut continuer le travail, investir massivement. Il y a un problème particulier, il faut mettre des moyens particuliers là-dessus, c'est très clair [...] À mon sens, avoir une démographie dynamique ne devrait pas être une mauvaise nouvelle pour un territoire français.

Propos recueillis par  
 Lucas Ninomae



## CHIRONGUI, PREMIÈRE COMMUNE D'OUTRE-MER DISTINGUÉE PAR LE LABEL 100 % EAC

La commune de Chirongui, à travers son pôle culturel, a été distinguée par le label 100 % Education artistique et culturelle. Elle a été récompensée pour ses actions culturelles à destination des enfants. La ville devient ainsi la première commune d'Outre-mer à le recevoir en même temps que Le Port à La Réunion.

Les sourires étaient sur toutes les lèvres ce jeudi 21 novembre au pôle culturel de Chirongui. Ce dernier a permis à la Ville de décrocher le label 100 % Education artistique et culturelle (EAC), qui récompense les actions de la commune en termes d'éducation de la jeunesse à l'art. Une fierté pour Mayotte, tandis que Chirongui est la première commune des départements d'Outre-mer à obtenir cette distinction en même temps que la commune du Port à La Réunion. Elle a été décernée par le rectorat et la préfecture de Mayotte. *"Pour l'obtenir, il faut respecter trois principes : la rencontre entre l'artiste et l'œuvre, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances"*, récapitule Lisa Patin, directrice du pôle culturel et du service culture de la commune de Chirongui. Depuis 2021, la structure a mis en place un parcours EAC à destination des enfants en lien avec la saison culturelle. *"L'un d'entre eux a été le parcours de sable et de bois. À partir de dessins de sable sur le plateau, un échange était organisé avec l'artiste mais aussi un temps d'atelier"*, illustre la directrice. Il y avait aussi la tournée hors les murs du spectacle *"Elles avant nous"* avec sept représentations sur l'ensemble de l'archipel. Le but du label est que 100 % des enfants soient touchés par l'art.



Le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, l'adjointe à la culture de Chirongui, Intia Abdallah, et le préfet de Mayotte, François-Xavier Bieuville, ont salué ce label.

### SENSIBILISER DÈS LA CRÈCHE

Pour y parvenir, les professionnels s'y emploient dès le plus jeune âge. *"Depuis peu, nous avons commencé une tournée dans les crèches suivis d'ateliers de lecture"*, évoque la directrice. Une récompense qui a nécessité un long travail. Lisa Patin est arrivée à la tête de la structure en 2021, en ayant déjà monté un dossier 100 % EAC avec

la ville d'Angoulême. Depuis sa prise de poste, elle travaillait avec les vingt salariés du service culture vers cet objectif. Un label qui vient donc *"valoriser tout le travail effectué, nous sommes très très fiers"*, se réjouit-elle. *"C'est toute une équipe que j'ai embarquée dans ce projet : la médiathèque, le cinéma, le spectacle vivant... Elle s'est tout de suite investie dès le début."* Il est valable cinq ans.

### "LA CULTURE PEUT DONNER DU SENS"

*"Dans une société en perte de sens, la culture peut en donner"*, croit le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic. Ce label encourage sa pratique alors qu'il existe à Mayotte *"un potentiel dans le domaine artistique qui ne demande qu'à s'exprimer, il faut offrir aux jeunes la possibilité de le mettre en place"*, affirme-t-il. *"La culture conduit à changer de regard sur les choses, elle fait changer et fait grandir"*, estime pour sa part, le préfet de Mayotte, François-Xavier Bieuville. Parce qu'à ses yeux elle est capitale, il soutient l'action du pôle culturel. *"C'est un outil unique, extraordinaire et irremplaçable. L'Etat veille à son fonctionnement"*, promet-il, *"car c'est le fer de lance de la culture à Mayotte, il faut chérir et mettre en valeur ce lieu. Il doit aussi être pris en modèle par les autres communautés de communes."*

Cette année, la structure a également obtenu l'appellation *"scène conventionnée d'intérêt national"*, mention *"art, enfance, jeunesse"* octroyée par le ministère de la Culture pour quatre ans. Comme pour le label 100 % EAC, le pôle culturel est le premier établissement d'Outre-mer à l'avoir obtenu, en même temps qu'une structure des Antilles.



Lisa Patin, la directrice du pôle culturel et du service culture de Chirongui, est l'artisane de ce label en compagnie des équipes de la commune.

## LE LYCÉE DE CHIRONGUI VEUT FAIRE UNE PLACE AU BAMBOU DANS L'INDUSTRIE



Les lycéens en menuiserie ont construit une tour Warka pour les portes ouvertes du lycée professionnel de Chirongui et pour la semaine de l'Industrie.

À l'occasion de ses portes ouvertes, ce jeudi, et de la semaine de l'Industrie, le lycée professionnel de Chirongui a voulu mettre en avant le bambou. Pour les différents membres du personnel, cette matière, déclinable sous diverses formes, est un matériau majeur pour construire l'industrie de demain.

Le bambou était au cœur des portes ouvertes du lycée professionnel de Chirongui, ce jeudi matin. À l'occasion de la semaine de l'Industrie, l'établissement a souhaité faire coïncider les deux événements afin de mettre davantage en avant ce matériau innovant. Sébastien Schalck, professeur de menuiserie, a ainsi présenté aux 600 collégiens, venus de toute l'île pour découvrir les différentes formations professionnelles (voir encadré), les réalisations en bambou effectuées par ses élèves et les fiches explicatives fournies par l'association BAM - Bambou Mayotte. " Ici, vous pouvez voir une tour Warka en bambou. Grâce à la condensation, cette structure permet de produire de l'eau potable ", détaille-t-il en présentant l'ouvrage, qui participe au concours de la semaine de l'Industrie. " On s'est dit que ce serait bien de présenter un projet qui répond à une problématique actuelle ", ajoute Hamidi Chanfi, directeur délégué à la formation



Les différentes réalisations en bambou des lycéens ont fait l'objet d'une exposition.



Le recteur de Mayotte, Jacques Mikulovic, et le proviseur de l'établissement, Éric Keiser, ont pu essayer les bancs et fauteuils en bambou.

professionnelle et technologique du lycée.

## " C'EST DU SOLIDE "

Venu rendre visite, le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, a pu tester les assises faites avec ce matériau naturel. " *C'est du solide, c'est l'industrie de demain* ", déclare-t-il assis depuis un fauteuil en bambou, après avoir pu observer cette matière sous toutes ses formes. En effet, étaient exposés sièges, jardinières, mais aussi porte-encens, verres, range-couverts ou encore bijoux en laiton incrustés de bambou réalisés par les élèves en bijouterie. Car tout le monde a mis la main à la pâte, jusqu'aux élèves en arts qui ont créé l'affiche avec une typographie inspirée de ce bois spécialement pour cet événement.

De par sa résistance et ses vertus isolantes, le bambou est de plus en plus sollicité dans les nouvelles constructions. Le lycée de Chirongui ne fait pas exception : la plante sera utilisée dans le projet d'agrandissement du lycée général, qui accueillera alors aussi les filières professionnelles. " *Toute la façade sera en bambou, pour faire office de brise-soleil. Cela va permettre de limiter l'importation d'autres matières* ", indique Éric Keiser, proviseur de l'établissement.

Marine Gachet



Les élèves en bijouterie ont fabriqué des bijoux en laiton incrustés de bam

## DES PORTES OUVERTES POUR S'ORIENTER

Pas moins de 600 collégiens ont visité le lycée professionnel de Chirongui, afin d'avoir une meilleure idée des différentes formations que ce dernier propose. Menuiserie, couvrage, bijouterie, métiers d'art... Par groupe, ils sont allés d'ateliers en ateliers où ils ont pu avoir explications et démonstrations de chaque profession. " *On essaye de recevoir tous ceux qui pourraient être intéressés par la voie professionnelle* ", explique Éric Keiser, proviseur de l'établissement qui forme 650 élèves. Pour encourager également les jeunes filles à suivre une formation dans le domaine de l'industrie ou de l'artisanat, des affiches présentant des femmes ayant réussi dans ce domaine punctuaient l'ensemble de la visite. " *Tous les enseignants sont mobilisés pour mettre davantage en avant les femmes dans l'industrie* ", commente Pascale Amouroux-Council, proviseure adjointe.

## 500 millions d'euros pour construire des écoles

**ÉDUCATION** : LE SÉNATEUR SAÏD OMAR OILI INTERPELLE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LA SCOLARITÉ EN ÉCOLE PRIMAIRE

### Politique

Le sénateur Saïd Omar Oili a dressé un tableau sombre de la scolarité à Mayotte devant la ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet : manque criant de classes, enseignement réduit à deux jours par semaine pour certains élèves, et des milliers d'enfants non scolarisés. La ministre lui a apporté des réponses

Le sénateur Saïd Omar Oili a pris la parole lors d'une séance au Sénat à laquelle participait la ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet. Il a rappelé le triste état des lieux de la scolarité à Mayotte, notamment en ce qui concerne les écoles primaires. « 20 % d'augmentation des élèves inscrits à l'école



primaire entre 2019 et 2023, un déficit de 1 200 classes à ce jour, 55 %

des élèves en système d'enseignement en rotation ne disposent donc que de deux jours d'enseignement par semaine. 92 % des élèves ne reçoivent pas de repas chaud le midi ». Mayotte est loin des standards de la Métropole.

Le sénateur met en avant la réalité : « Entre 6 000 et 10 000 enfants non scolarisés ». Pour lui, le lien avec la délinquance est évident. « On peut s'interroger sur le lien entre cet état des lieux et les caillassages des bus scolaires, les intrusions et les tentatives d'incendie des établissements scolaires qui sont le quotidien des habitants de Mayotte en matière de sécurité. Hier matin, encore un bus avec 37 élèves a fait l'objet d'un caillassage très violent à Mamoudzou », explique-t-il. « Quelles mesures d'urgence le ministère de l'Éducation nationale compte-t-il mettre en place face à cette situation aux conséquences d'ores et déjà catastrophiques pour l'avenir de Mayotte et ses futures générations ? », demande-t-il. Anne Genetet répond qu'elle a bien

conscience des problématiques. « 302 classes manquantes », précise-t-elle. 500 millions d'euros sont prévus pour construire de nouveaux bâtiments d'ici 2027, selon ses propos, et 138 millions d'euros sont inscrits dans le budget 2025. Elle précise également que des « moyens de formation » existent pour accompagner les 19 000 agents de l'Éducation nationale à Mayotte.

De nouveaux établissements scolaires sont une très bonne solution pour permettre une meilleure continuité pédagogique et offrir un cadre propice à l'apprentissage pour les jeunes, mais est-ce suffisant ? « Nous serons à vos côtés tout au long de l'année 2025 et des années à venir pour que le territoire de Mayotte et nos jeunes Mahorais fassent partie de la promesse républicaine de notre nation ». De belles paroles de la part de la ministre, mais les Mahorais en ont trop souvent entendu sans que cela se traduise en mesures concrètes.

Anthony Maltret



## Politique : La ministre Génétet annonce 500 M€ pour les constructions scolaires à Mayotte



Anne Genetet : "Ce n'est pas une dépense mais un investissement pour notre avenir"

Répondant au sénateur Saïd Omar Oili, Anne Genetet annonce 138 millions d'euros pour les écoles au budget 2025, dans un contexte de finances contraintes. Il en va de l'exclusion de près de 10.000 enfants du système scolaire.

Lors des questions au gouvernement, et au lendemain de la [publication du rapport de l'UNICEF](#) pointant 20.000 enfants en sentiment d'exclusion sociale en France, le sénateur Saïd Omar Oili revenait sur le contexte mahorais : 20% d'élèves en plus dans le primaire entre 2019 et 2023, un déficit de 1.200 salles de classe, 55% des élèves en système de rotation, « l'équivalent de deux jours d'enseignement par semaine », 95% qui n'ont pas de repas chaud à midi. Une situation qui traduit une difficulté à absorber tous les enfants qui arrivent chaque année aux portes des écoles, « 6.000 à 10.000 enfants ne sont pas scolarisés, soit 9% de la tranche d'âge », indiquait-il en citant les chiffres du ministère de l'Éducation nationale.

Une situation d'exclusion pour tous ceux-là, « et qui illustre la progression fulgurante de la délinquance juvénile,

le caillassage des bus, l'incendie des établissements. Hier, un bus de 37 élèves a subi des caillassages très violents à Mamoudzou », un tableau qui incitait le sénateur à interroger la ministre de l'Éducation nationale, « quelles mesures urgentes comptez-vous prendre ? »

### Les élus de Mayotte sur le front scolaire

Bien qu'en période de discussion budgétaire, comme le faisait remarquer Anne Genetet, la ministre annonçait « plus de 500 millions d'euros d'ici 2027 pour de nouveaux bâtiments scolaires à Mayotte », qui se traduiront par 138 millions d'euros dès cette année 2025, « car notre école de la République n'est pas une dépense, c'est un investissement pour l'avenir ». Elle indiquait avoir également été interpellée au Congrès des maires le matin même par le maire de Mamoudzou sur ce sujet, Ambdilwahedou Soumaila lui ayant révélé un manque de 302 classes, imposant un enseignement en rotation où deux classes se partagent une salle, le matin et l'après-midi.

Rectifions l'idée trop communément

admise que les 10.000 naissances par an nécessiteraient une salle de classe supplémentaire par jour, car chaque année, c'est autant d'élèves qui passent dans la classe supérieure et libèrent donc les locaux. Le danger, c'est l'accroissement des naissances par rapport à la moyenne auxquelles il faut ajouter les arrivées des îles voisines ce qui aggrave un peu plus une situation sinistrée. Mais aussi, de laisser perdurer cette situation de milliers d'élèves hors système scolaire qui maintient dans l'exclusion d'une année sur l'autre ceux qui ne sont pas scolarisés, et à chiffre constant, laisse autant de primo-arrivant en dehors des écoles l'année suivante.

Avec les moyens octroyés par la ministre, les maires vont avoir davantage de latitude, moyennant pour certains la contrainte du foncier, l'urgence des équipements publics touchant tous les domaines. Mais la question qui reste dans la tête des élus est bien de savoir jusqu'à quelle limite Mayotte pourra scolariser les enfants de la région, alors même que les titres de séjour ne permettent pas à leurs familles de quitter le territoire.

Anne Perzo-Lafond

**Le Journal de Mayotte**  
<https://lejournaldemayotte.yt>

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond  
Directeur de publication : Bruno Mattéi

Contact commercial :  
+33.7.85.05.96.59  
[pub@lejournaldemayotte.com](mailto:pub@lejournaldemayotte.com)

## Développement sportif et défis pour la jeunesse

**SPORT** : DÉVELOPPER LA PRATIQUE, UN ENJEU CLÉ POUR LA JEUNESSE, AVEC DES DÉFIS D'INFRASTRUCTURES ET DE STRUCTURATION DES CLUBS

# Développement

Une réunion dédiée au sport à Mayotte a mis en lumière des enjeux cruciaux : infrastructures insuffisantes, structuration des clubs et accès limité des jeunes aux activités sportives. Avec une population majoritairement jeune, le développement du sport apparaît comme une priorité pour l'inclusion, la formation et l'avenir

Une réunion s'est tenue à l'hémicycle Younoussa Bamana pour discuter du développement du sport à Mayotte. L'objectif était de réfléchir aux enjeux et perspectives du sport pour la jeunesse mahoraise, avec une attention particulière portée à l'inclusion par le sport, également appelée sport partagé.

Lors de cette réunion, il a été souligné que le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) représente 70 % des jeunes de moins de 20 ans. En 2024, Mayotte compte 40 000 licenciés dans diverses disciplines sportives, témoignant de l'engouement croissant pour la pratique sportive. Les intervenants ont également abordé les défis liés aux infrastruc-



tures, qui restent un objectif prioritaire. Le schéma directeur de 2023, validé par le Département, vise ainsi à structurer les actions pour répondre aux besoins croissants.

Enfin, le soutien financier, notamment en partenariat avec la DRAJES, joue un rôle important dans l'accompagnement des clubs lors de compétitions nationales. Des fonds, compris entre 25 000 et 30 000 euros, sont ainsi alloués pour permettre aux équipes mahoraises de participer à des événements en métropole, renforçant ainsi le rayonnement du sport local à une échelle nationale voire internationale.

Au-delà des constats, le développement du sport à Mayotte soulève plusieurs enjeux. La jeunesse mahoraise, majoritairement composée de moins de 20 ans, bénéficie trop rarement d'un accès régulier à des activités sportives. Le sport, pourtant, pourrait jouer un rôle clé dans leur épanouissement et leur intégration sociale, notamment pour ceux qui se trouvent en marge du système scolaire. La construction et l'entretien d'infrastructures adaptées deviennent donc une priorité pour permettre une pratique sportive au moins hebdomadaire.

Les Jeux des Îles, qui ap-

prochent, mettent en lumière les talents locaux. Cependant, il est essentiel de penser à la relève et au renouvellement générationnel pour pérenniser ces performances. Cela passe aussi par un soutien accru aux clubs sportifs, qui doivent se structurer davantage pour répondre aux exigences croissantes. Être à jour dans les registres, respecter les obligations administratives et éviter les pratiques illégales sont des impératifs pour préserver l'image de Mayotte et soutenir les ambitions de ses jeunes sportifs.

Lucas Ninomae



## Société : Les lauréats mahorais des débats jeunes 2024 reçus à l'Elysée



Reçus à l'Elysée par Gilles Halbout qui y est en charge de l'Education nationale

Le collectif Haki Za Wanatsa rapporte que Marina, Fatima et Nuruna se souviendront de cette fin d'année 2024. Ces binômes collège et lycée lauréats des débats jeunes 2024, le dispositif national rassemblant d'autres départements français, ont été reçus par Gilles Halbout, nommé conseiller Éducation Nationale du Président Macron lors de la formation du nouveau gouvernement.

Le projet mené par ces binômes portait sur l'éducation à la vie affective relationnelle et intime (EVARS) dans l'objectif de lutter plus efficacement contre les violences sexistes et sexuelles.

Accompagnés par quatre jeunes bénévoles de l'association, Chamsidine, Sophie, Moustoihi et Rasmina, Vice-présidente Haki Za Wanatsa – Collectif CIDE, tous ont pu faire le point sur les outils et les actions menées dans ce cadre, mais aussi exprimer les difficultés rencontrées par la jeunesse, à Mayotte ou dans l'Hexagone, pour ceux qui y poursuivent leurs études.

Les nouveaux programmes faisant apparaître l'EVARS seraient en cours de finalisation avec une formation des personnels d'éducation adaptée.

Les huit jeunes ont également été reçus au ministère de la santé par le secrétaire général Laurent Bonvallet et Mélanie Dupont de la Commission Outre-mer de la CIIVISE (commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants), avec qui ils ont pu travailler 3 heures durant, au CESE Conseil économique social et environnemental par les rapporteurs de la saisine EVARS Cécile Gondard-Lalanne et Evanne Jeanne-Rose qui leur ont remis leur rapport, paru le 10 octobre, à la Fondation des femmes par la présidente Anne-Cécile Mailfert, décidée à les accompagner dans leurs futurs projets, au siège d'UNICEF France par la présidente Adeline Hazan, au lendemain du 1er forum international de l'enfance auquel nous avons pu assister, à la maison de la radio (célébrant les 100 ans de la Convention de Genève, les 60 ans du comité UNICEF France et les 35 ans de la CIDE), au Sénat le 15 novembre, où Rasmina Houmadi Oili notre vice-présidente a pu faire un discours de 8 minutes devant la Ministre de la famille et de la petite enfance Agnes Canayer, aux côtés d'Isabelle Rome et Eric Delemar et le 23 novembre, parallèlement au colloque organisé par l'association à l'université de Mayotte (qui a rassemblé 200 personnes dont 60

mineurs et l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels afin de valoriser les projets jeunes menés autour de l'EVARS, dès la maternelle et jusqu'à la parentalité) à l'occasion des États généraux des Droits de l'enfant ou tous les huit ont pu s'exprimer devant les 200 participants.

Ils ont également aussi pu participer à la partie du festival off d'Avignon consacrée aux 160.000 enfants victimes chaque année en France de violences sexuelles en présence du juge Edouard Durand, d'Ernestine Ronai et d'autres partenaires, au rassemblement du Collectif « enfantiste » à nation samedi 16 novembre en compagnie des associations partenaires, à la manifestation historique du 23 novembre rassemblant les 60 structures signataires (dont HZW-CIDE) pour une loi cadre contre les violences sexistes et sexuelles, menée par la Fondation des femmes, aux RTPE rencontres territoriales de la protection de l'enfance organisées en Guadeloupe par le groupe idéalCo à distance, par le biais d'une capsule vidéo diffusée en plénière à l'ensemble des partenaires ultramarins.





## "ON EST RAVIS QUAND LES ÉLÈVES S'ENGAGENT"



Des éco-délégués du collège de Koungou et du lycée des Lumières sont venus parler de leurs projets environnementaux dans l'amphithéâtre du collège de M'gombani, à Mamoudzou.

Pour cette deuxième journée de la Semaine de l'environnement, ce mardi, la Somapresse (la société éditrice de Flash Infos et Mayotte Hebdo) s'est rendue dans les locaux du collège de M'gombani, à Mamoudzou, où une centaine d'élèves ont pu assister à des présentations sur les enjeux environnementaux. Parmi elles, plusieurs ont été faites par des collégiens et lycéens.

Ce mardi marquait le jour de la Semaine de l'environnement dédié aux scolaires. L'événement organisé depuis trois ans par la Somapresse afin de précéder la remise des Trophées de l'Environnement a ravi les élèves présents au collège de M'gombani, dans la commune de Mamoudzou. La journée s'est articulée sur la place de la jeunesse dans la préservation de l'environnement. Et quoi de mieux pour en parler que les enfants. Deux éco-délégués du collège de Koungou et deux autres du lycée des Lumières, à Mamoudzou, sont venus présenter les projets sur lesquels ils



Les élèves présents dans le public, également éco-délégués, ont été enthousiastes et concentrés tout au long de la journée.

ont travaillé, accompagné par l'inspecteur pédagogique régional de Sciences et Vie de la Terre, Philippe Vandecasteele, et de leurs professeurs Camille Buquet et Alexis Schoone. Parmi eux, il y a le projet plasma pour analyser la teneur en micro-plastique dans l'eau, ateliers sur la mer durant la Fête de la Science, plantations au sein du lycée... Les initiatives ne manquent pas. *"On a aussi fait de la sensibilisation pour que les élèves apportent leurs vêtements et jouets usagés au lieu de les jeter"*, décrit l'éco-déléguée du lycée des Lumières.

Ils ont aussi abordé leur manière de sensibiliser leurs camarades. *"Moi je les motive avec des jeux, je pense que c'est plus facile de faire passer le message quand c'est ludique"*, estime Fatima, éco-déléguée au collège de Koungou. *"Moi je les alerte davantage sur les conséquences. Par exemple, je leur explique que le plastique jeté dans l'eau finit mangé par les poissons. Sauf qu'on mange les poissons ensuite, donc on mange du plastique alors que c'est mauvais pour la santé"*, développe Zaidine. L'assemblée qui les écoute est également composée d'éco-délégués du collège de M'gombani, qui ne manquent pas de participer aux échanges avec enthousiasme. *"Moi je pense qu'il faudrait donner des amendes"*, avance l'un. *"Quand je vois un camarade jeter un déchet par terre, je lui dit de le ramasser, et sinon je le fais moi-même"*, enchaîne un autre. *"On est ravis quand les élèves s'engagent"*, commente Chérif Tahri, principal du collège de Passamaïnty venu prendre part à la présentation.

## "SANS UN BON ENVIRONNEMENT, ON NE VIVRA PAS"

L'après-midi, c'était au tour du conseil municipal des jeunes de Mamoudzou de venir présenter ses projets environnementaux. Issus des lycées des Lumières et de Younoussa Bamana, les représentants de l'instance, dont le jeune maire Kamil-Eddine Tany Ali, ont donné un aperçu de Dago La Urahafu, un concours de ramassage de déchets intervillages à Mamoudzou, qui sera discuté au prochain conseil municipal des jeunes. Une démarche importante pour le jeune premier édile : *"Sans un bon environnement, on ne vivra pas."* Ils ont également animé un quizz endiablé sur l'environnement, qui a soulevé les rires, les cris de joie et les applaudissements des jeunes présents dans l'amphithéâtre du collège. Un enthousiasme qui donne espoir quant à l'implication de la jeunesse sur ces questions. Elle s'est en tous cas illustrée tout au long de cette journée de présentations (voir encadré) par sa perspicacité et sa concentration. *"Il faudrait consommer moins d'électricité, car elle est produite avec du gazoil à Mayotte. Il ne faut pas*



Le conseil municipal des jeunes de la Ville de Mamoudzou a animé un quizz sur l'environnement, pour le plus grand bonheur du public.



Le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, est venu encourager les collégiens.

*polluer pour rien"*, évoque comme idée un élève de sixième, illustrant la rigueur des connaissances et de la réflexion du public. Un constat encourageant pour le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques

Mikulovic, venu dire un mot aux jeunes pour cette journée dédiée à l'environnement : *"C'est vous l'avenir de Mayotte"*.

Marine Gachel

## DES PRÉSENTATIONS DIVERSES ET VARIÉES

Les élèves ont eu droit à des conférences sur divers sujets environnementaux. Philippe Vandecasteele, l'inspecteur pédagogique régional de Sciences et Vie de la Terre, leur a expliqué l'importance de la sensibilisation et de l'implication des jeunes. *"On pourrait par exemple distinguer les jeunes les plus engagés à travers un prix"*, lance-t-il comme idée. Le Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets de Mayotte (Sidevam) est également intervenu pour présenter la déchetterie de Malamani et les déchets qu'on peut y apporter. L'après-midi, après la visite du recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, et ses mots d'encouragement, les Eaux de Mayotte ont présenté leur rôle et les différents cycles de l'eau, à savoir celui naturel avant de parler du traitement. Nabiib Mze Boinaidi, fondateur de l'entreprise Maji Mewou, qui commercialise différentes solutions de filtrage de l'eau du robinet, a fait un exposé sur l'impact de la pollution plastique sur le milieu marin. Enfin, Emma Velez, animatrice pédagogique au sein du Parc naturel marin de Mayotte, a présenté le rôle du parc, les milieux et espèces qu'il protège.



## Mayotte cherche des solutions pour ses enfants

**ÉDUCATION :** LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POUR TOUS LES ENFANTS DU TERRITOIRE EST-ELLE UNE MISSION IMPOSSIBLE ?

**Jeunesse**

Plusieurs acteurs de l'éducation et de l'accompagnement des enfants se sont réunis dans le cadre du comité de pilotage stratégique sur la continuité éducative. Un enjeu majeur pour la jeunesse du territoire, avec pour objectif de répondre à leurs besoins en fédérant tous les acteurs de la chaîne éducative autour d'une stratégie commune



« L'objectif du jour, c'est l'accompagnement des enfants dans le cadre de la continuité éducative. La CSSM contribue énormément à cet objectif via le développement des accueils collectifs de mineurs, notamment à travers des actions dites extrascolaires et périscolaires », explique la directrice de la branche famille et de l'action sociale à la CSSM. Environ 80 structures, associations et collectivités sont soutenues par la CSSM, à hauteur de près de 8 millions d'euros par an.

Pour mieux comprendre le contexte et les difficultés, il est essentiel de noter que l'État prévoit de se retirer

progressivement de la prise en charge de ces activités d'ici 2025. Les communes devront alors prendre le relais, mais le constat est sans appel : elles n'ont pas les moyens nécessaires pour répondre à la demande, d'autant plus avec un nombre d'enfants à prendre en charge en constante augmentation. La CSSM offre une piste de financement, mais les démarches administratives complexes représentent un frein souvent difficile à surmonter. Les élus devront-ils se contenter des moyens disponibles ? Quoi qu'il en soit, tous les participants n'étaient pas satisfaits à la sortie de cette réunion de travail.

Comme le souligne le recteur, le périscolaire est crucial pour le développement et l'apprentissage des enfants. Cependant, avec seulement deux bibliothèques sur l'ensemble du territoire, il est impossible de répondre aux besoins de tous les enfants et parents. Les différents acteurs devront se poser les bonnes questions pour relever ce défi de la continuité pédagogique pour tous.

Parmi les solutions envisagées, la CSSM prévoit de développer un dispositif de prestations de services en collaboration avec des associations et des collectivités identifiées comme groupes expérimentaux.

Mayotte se trouve ainsi à l'heure de l'expérimentation pour tenter de trouver des réponses adaptées. Malgré les défis, de nombreux acteurs restent optimistes et déterminés à instaurer une continuité pédagogique pour tous les enfants.

Un des objectifs principaux est de faire connaître les dispositifs existants permettant d'accéder aux financements réclamés par de nombreuses associations. Le constat demeure cependant contrasté : la volonté de certains se heurte aux réalités d'un territoire confronté à de multiples problématiques.

Anthony Maltret



## Éducation : Changement de braquet dans la lutte contre l'illettrisme



*L'aboutissement d'un travail de plus d'un an entre tous les partenaires*

A l'inefficacité d'hier répond un Schéma de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2025-2033, donc sur 9 ans, et son premier Plan 2025-2027 doté de près de 10 millions d'euros. L'aboutissement d'un travail d'un an, avec des partenaires déterminés à étoffer les actions dans leur domaine

A force de ressasser les mêmes chiffres, essentiellement fournis par les Journées Défense et Citoyenneté (JDC), de ne pas procéder aux bilans des actions, la démotivation pointait chez les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et les médias qui attendaient des avancées surtout de la part de la Plateforme de lutte contre l'illettrisme. Et on se disait que finalement, le meilleur plan de lutte contre ce fléau était l'annonce ministérielle de l'enveloppe de [500 millions d'euros pour les constructions scolaires](#), qui permettra si elles se concrétisent, d'intégrer dans le système scolaire les 6.000 à 10.000 enfants du territoire qui n'y sont pas inscrits faute de place.

Heureusement, les choses ont changé. Sous l'impulsion de Kristel Bianchi, Coordinatrice régionale de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), c'est un Schéma sur 9 ans qui vient d'émerger : « La lutte contre l'illettrisme a traversé une période de creux, nous n'avions pas d'évaluation des Plans menés, essentiellement en raison du turnover. Aujourd'hui nous signons un Schéma de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2025-2033, donc sur 9 ans, comprenant 3 plans de 3 ans, qui va permettre d'adapter à chaque fois le plan suivant au nouveau contexte. »

Le budget prévisionnel du premier Plan 2025-2027 de 9,3 millions d'euros, cofinancé majoritairement par l'Etat et le conseil départemental, va permettre 5 grandes avancées.

D'abord d'avoir une gouvernance partagée entre l'Etat, le conseil départemental, le rectorat, AKTO, la Plateforme de lutte contre l'illettrisme et l'Analphabétisme, pour ne citer que les plus importants, et Dieu sait si, à Mayotte, la gouvernance est

primordiale.

**« Comprendre ce qu'apprend mon enfant »**

Ensuite, de sensibiliser et professionnaliser les acteurs, « notamment les travailleurs sociaux pour mieux orienter ensuite les usagers ». Troisièmement, désécuriser les parcours et donc l'employabilité. A ce sujet, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) a mené un programme d'actions d'un million d'euros au CHM pour accroître les compétences et faire évoluer les agents, notamment de catégorie C, ils sont 313 à en avoir bénéficié.

Le Plan va aussi permettre de travailler sur ce grand mot qu'est la cohésion sociale, « une partie est pilotée par le rectorat de Mayotte en développement des écoles des parents, en signalement des décrocheurs scolaires, et en captation de ceux qui ont été repérés lors des JDC ». A ce sujet, le recteur

Jacques Mikulovic présent lors de la signature ce mercredi, invitait les collectivités à travailler en partenariat pour le développement des écoles des parents. Un reportage dans l'une d'entre elle mettait en évidence le témoignage d'un papa qui disait être là pour « comprendre ce qu'apprend mon enfant ». Toujours dans le cadre de la cohésion sociale, la Plateforme de Lutte contre l'Illettrisme et l'Analphabétisme (PLIA) doit proposer un parcours de 12 heures aux jeunes n'ayant jamais été scolarisé.

Enfin, dernier axe, transversal celui-ci, c'est-à-dire qu'il va bénéficier aux 4 autres, une personne sera recrutée au sein de la PLIA pour orienter au mieux les usagers en fonction de leur degré de difficultés et sera le ou la secrétaire du Plan.

### Doter l'Université d'un département des langues régionales

« Les actions inscrites pour 2025 sont sécurisées », rassure Kristel Bianchi, pour qui la vraie révolution c'est le travail qui a mené à cette signature du jour : « C'est l'aboutissement d'un an de travail avec tous les acteurs en charge de l'illettrisme aujourd'hui présents. Beaucoup de réunions pour s'assurer que ce Plan soit celui du



Jacques Mikulovic invitait les collectivités à développer les écoles des parents

territoire et soit bien l'expression des besoins remontés par chacun. »

Revenant sur le contexte du taux de jeunes à 70% en difficulté de lecture, le préfet François-Xavier Bieville rappelait les difficultés de ceux qui en sont victimes, « pris dans une contradiction entre progrès et tradition » et invitait à préserver la tradition tout en préparant les jeunes à la modernité, « et c'est l'objectif de ce Schéma. On voit ce qu'il permet, cet homme à l'école des parents qui veut se réapproprier sa parentalité ».

Il est un autre acteur qui évolue entre tradition et modernité, c'est le recteur

Jacques Mikulovic, qui disait travailler sur les langues maternelles pour évoluer vers une meilleure maîtrise du français : « Nous travaillons avec l'association Shime sur l'élaboration de fiches comparative de mots en shimaore et en français. » Comme nous le réclamons de longue date, avant d'arriver à l'enseignement du shimaore, l'élaboration d'un contenu pédagogique fixant les règles de la langue doit être finalisé, mais il faut aussi se doter d'enseignants à même de le transmettre. « A ce sujet, il faudrait que le conseil départemental accompagne la mise en place d'un département des langues régionales à l'Université de Mayotte, il faut se doter d'enseignants spécialisés ».

Sur un département français, la maîtrise de la langue est indispensable soulignait le préfet, « pour assurer ses devoirs de citoyens en allant voter, mais aussi comprendre ce qui se passe autour de nous, et parvenir à ce que les jeunes respectent la loi ».

Laissons au recteur le mot de la fin, « avec ce que nous mettons en place, peut-être qu'un jour les jeunes préféreront le stylo pour s'exprimer que tout autre chose qui perturbe la paix publique ».

Anne Perzo-Lafond.

AJL976.YT

Toutes vos annonces en ligne à la demande



LE JOURNAL DE MAYOTTE SUR Google Play



Flashez le QR code pour installer l'application JDM sur votre Smartphone Android

## Sécurité : Des élèves attaqués à la sortie du lycée de Kahani



"J'ai peur quand je prends le bus ou quand je sors du lycée s'il y a des jeunes", commente un élève du lycée de Kahani (image/archives)

**Mercredi après-midi, alors qu'ils sortaient du lycée de Kahani, des élèves ont été attaqués par un groupe de jeunes. Parmi les élèves, cinq ont été légèrement blessés par des jets de pierres.**

Mercredi après-midi, à la sortie du lycée de Kahani, des élèves ont été la cible d'attaques de la part d'une bande de jeunes, faisant cinq blessés légers parmi les élèves. D'après les forces de sécurité intervenues pour les secourir, plusieurs élèves sont également en état de choc.

### Des agresseurs en tenue de peintre

« Certains élèves sont fortement perturbés » confirme le Chef d'escadron de la gendarmerie nationale, Bertrand Bidet. Prévenus rapidement, « tous les moyens disponibles sur le secteur ont été engagés » rapporte l'officier supérieur. Sur place, les gendarmes constatent la présence d'une vingtaine de jeunes agresseurs devant le lycée, certains vêtus d'une combinaison blanche pour dissimuler leur identité. « C'est déjà arrivé qu'ils s'habillent ainsi

pour ne pas être identifiés mais cela faisant longtemps qu'on n'avait pas eu ce cas de figure. » Une grenade lacrymogène déployée par les forces de sécurité a conduit à la dispersion des assaillants. « Cette manoeuvre a été conduite pour interpellier les agresseurs. Ils se sont dispersés sur les abords et les alentours du lycée de Kahani. » Sur la vingtaine de jeunes estimée, trois individus ont été arrêtés par les gendarmes.

### Cinq blessés légers et des élèves en état de choc

Pris au piège à la sortie du lycée par la vingtaine de jeunes qui s'employait à jeter des pierres sur les élèves, cinq élèves du lycée ont été légèrement blessés, dont une victime d'un coup de machette. Tous ont été pris en charge au Centre médical de référence de Kahani. L'établissement de santé avait été [lui aussi caillassé la veille](#). Plusieurs élèves ont été secourus en état de choc. Dans ce contexte, le syndicat CGT Educ'Action a organisé une assemblée générale ce jeudi matin au lycée de Kahani pour échanger avec le personnel sur les conditions

sécuritaires vécues. Le 30 septembre dernier, un lycéen de Kahani trouvait la mort « lors d'une rixe entre jeunes des villages de Barakani et Kahani ».

### La sécurité passe aussi par la prévention

Pour rassurer la population, le chef d'escadron précise que les gendarmes sont pleinement mobilisés sur ce secteur sensible. « Kahani fait partie des points sensibles de Mayotte. Cela fait l'objet d'une attention particulière de nos services. Quel que soit le cas de figure, nous intervenons pour la sécurité des mahorais. La prévention fait aussi partie de notre action », commente Bertrand Bidet, en faisant référence à la Maison de Protection des Familles de Mayotte de Koungou et le dispositif des « élèves-pairs » mis en place dans les lycées de l'île.

Mathilde Hangard.

**Le Journal de Mayotte**  
<https://lejournaldemayotte.yt>

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond  
Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :  
+33.7.85.05.96.59  
[pub@lejournaldemayotte.com](mailto:pub@lejournaldemayotte.com)



# Sujet JT

mayotte ● 1



**L'éducation à Mayotte au cœur des questions au gouvernement**

**L'éducation en "sous France" Outremer**



**Formation : quand les jeunes font le choix de la menuiserie**

**Plongée sous-marine : des élèves de Bandrélé dans le grand bain**



# Photo de la semaine 47



Une pause bien méritée pour le recteur lors de sa visite à Chirongui pour la semaine de l'industrie

## Photo de la semaine 48



La cérémonie de remise des palmes académiques, promotion de juillet 2024 en salle Samuel Paty le vendredi 29 novembre.

Les Palmes Académiques sont la plus ancienne des distinctions décernées à titre civil. Les Palmes académiques ont été instituées sous cette dénomination par NAPOLÉON 1er en 1808, par décret du 19 mars 1808 portant organisation de l'Université impériale. Elles sont un titre honorifique, pour honorer les membres de l'Université (englobant alors les lycées) et comptent trois grades : les titulaires, les officiers de l'Université et les officiers des Académies.

